

La CFMH informe

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **7 (1992)**

Heft 4: **Gazette**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La conservation des monuments dans les grandes villes

Le congrès 1992 des conservateurs autrichiens organisé par l'Office fédéral autrichien des monuments historiques s'est déroulé du 21 au 24 septembre à Vienne sur le thème 'La conservation des monuments historiques dans les grandes villes'. Au cours de plusieurs tables rondes et d'excursions, les problèmes posés par la conservation pratique des monuments historiques dans les grandes villes ont été discutés. Cette rencontre a également été l'occasion de souligner les nombreux liens qui existent entre les services de conservation des monuments historiques et les services des travaux publics et de mettre l'accent sur l'évolution des conditions générales de la conservation des monuments historiques due aux changements sociaux, économiques et techniques.

Apparemment l'offre en surfaces exploitables est soumise à Vienne à une pression économique et à une concurrence beaucoup plus forte qu'en Suisse à l'heure actuelle. Les surfaces exploitables ne se trouvant pas dans des objets classés peuvent être modifiées, transformées à souhait en fonction de la demande. Les propriétaires d'objets classés sont limités dans leur transformation des surfaces exploitables par des restrictions des services de conservation des monuments et sont donc désavantagés vis-à-vis de la concurrence. A cela s'ajoute que les frais d'entretien sont bien plus élevés pour les monuments classés que pour les autres. Dans ce contexte il a également été précisé que la protection des locataires s'oppose à la protection des monuments historiques. La protection des locataires a pour objectif de maintenir les loyers aussi bas que possible, alors que la protection des monuments historiques réclame des loyers aussi hauts que possible pour pouvoir couvrir les frais élevés de conservation. Pour remédier à ce conflit, les participants à ce congrès ont discuté de différentes stratégies: l'entretien permanent des bâtiments (pour éviter des restaurations trop coûteuses), des mesures financières (subventions, réductions d'impôts) et des prescriptions juridiques.

La conservation des monuments historiques dans les grandes villes ne doit pas se concentrer sur des objets individuels mais plutôt prendre en considération l'aspect urbanistique dans son ensemble. Comme les architectes qui recommandent à découvrir la ville comme un espace urbain, la conservation des monuments historiques doit se pencher sur la ville dans son concept global. Dans ce contexte, la conservation des monuments doit accorder une importance plus grande à la planification par zones et à une protection différenciée des zones en fonction des prescriptions d'exploitation (protection du milieu). Les conditions à l'élaboration du plan de protection sont l'inventorisation systématique reposant sur des analyses prenant en considération l'histoire architecturale, la typologie architecturale et la

LA CFMH INFORME

situation urbanistique. Jusqu'à présent on a accordé trop peu d'importance – ceci est également vrai en Suisse – à la protection de la silhouette urbanistique.

Dans le domaine de la conservation pratique des monuments historiques, les participants au congrès ont demandé qu'une plus grande place soit accordée à la conservation active (conservation par l'entretien) dans le sens d'un entretien permanent des bâtiments. La conservation des monuments historiques ne doit pas se limiter à un rôle passif (restaurations totales suite à des dommages irréparables).

Les participants au congrès ont pu, à partir de l'exemple de Schönbrunn, constater les dommages causés par un développement touristique abusif et une sur-exploitation. Le Château reçoit chaque année la visite de plus de 1,4 millions de visiteurs, auxquels s'ajoutent les concerts, les conférences et les réceptions. Les dommages causés par les conditions climatiques et les lésions mécaniques sont énormes et touchent même certains éléments du mobilier. Reste à savoir si la décision administrative de placer la gestion du Château entre les mains d'une organisation privée de gestion aura pour conséquence une attitude plus douce vis-à-vis de la substance architecturale et historique et une exploitation plus limitée. Les années à venir nous le diront. Les participants au congrès se posent à ce propos des questions qui ne sont pas toutes infondées.

Sur la base de l'exemple du Österreichisches Museum für Angewandte Kunst, bâtiment historique construit de 1866 à 1871 d'après les plans de Heinrich von Ferstel dans le style néo-renaissance, les participants au congrès ont discuté non seulement des problèmes de gestion mais encore des interventions architecturales adaptées à l'art contemporain. La nouvelle aile de raccordement, une construction en métal et verre de style sobre et discret donne au musée un certain cachet et une nouvelle fonction alors que l'entrée sur la Ringstrasse pose quelques problèmes touchant à la conservation des monuments historiques; cette entrée en forme de façade découpée est placée au bord de la rue et soulève une discussion qui concerne plutôt le thème de la mise en scène architecturale que celui de l'architecture en tant que telle.

Malgré les problèmes financiers, conceptuels et juridiques en partie délicats auxquels elle a été confrontée, la ville de Vienne a entrepris des efforts considérables pour conserver la substance historique bâtie entre les deux guerres, efforts qui méritent d'être loués et suivis.

André Meyer